

Initiatives ministérielles

riode pouvant aller jusqu'à 20 ans, les brevets qu'elles détiennent sur leurs produits.

• (1110)

Dans un récent article, le *New York Times* a mentionné que c'était un vaste coup monté par les sociétés pharmaceutiques, qui ont réussi à faire glisser dans l'Accord de libre-échange nord-américain une disposition exigeant que le Mexique et le Canada modifient leurs lois respectives pour interdire la fabrication de médicaments génériques en temps opportun. La loi prévoit actuellement des brevets d'une durée de 20 ans. Selon cet article, d'ici la fin du siècle, les sociétés pharmaceutiques internationales iront chercher un milliard de dollars dans les poches des Canadiens.

L'ironie de la situation est qu'un gouvernement conservateur moribond offrirait ainsi un cadeau de un milliard de dollars à ses amis au cours des huit prochaines années. Ce cadeau de un milliard de dollars va provenir des régimes d'assurance-médicaments provinciaux grâce auxquels les personnes âgées et les Canadiens à faible revenu peuvent se procurer des produits pharmaceutiques à des prix raisonnables. Le gouvernement conservateur, qui est à la toute fin de son mandat, va prendre ce milliard de dollars dans les poches des Canadiens et le donner aux Américains.

Mais les sociétés pharmaceutiques internationales n'ont pas encore dit leur dernier mot. Les fonctionnaires du ministère de la Santé du gouvernement canadien, qui s'aperçoivent que le gouvernement conservateur les a vendus ou trahis, vont essayer d'établir un formulaire national qui fournira de l'information sur les produits génériques les moins chers pouvant remplacer les médicaments de marque coûteux. Or, du même coup, les amis du gouvernement conservateur se fixent comme prochain objectif — et je suis sûr qu'un projet de loi en ce sens sera déposé à la Chambre — d'empêcher la création d'un formulaire national des médicaments qui viserait à protéger les personnes âgées jusqu'à ce que cette mesure législative scandaleuse puisse être supprimée.

Le journal cite M. Gerald Mossinghoff, président de la Pharmaceutical Manufacturers Association à Washington, qui déclarait: «Nos membres voudraient supprimer le système de contrôle des prix créé par le gouvernement canadien. Les fabricants américains de médicaments s'opposent également aux formulaires de médicaments parce que ces derniers contribuent de plus en plus à diminuer les profits de l'industrie, tant aux États-Unis qu'au Canada.» Bien qu'il soit certainement nécessaire d'établir sans tarder un formulaire national des médicaments afin de protéger les Canadiens durant cette courte

période, nous avons aussi l'obligation de nous débarrasser de ce gouvernement conservateur qui entend voler un milliard de dollars aux Canadiens les moins fortunés et donner ce montant aux sociétés pharmaceutiques internationales.

Je trouve des plus embarrassants de voir l'ancien ministre libéral, le colporteur en chef de médicaments au Canada, sillonner le pays et faire vendre à coup de pages de publicité les médicaments de marque de sociétés internationales. Si on regarde le dernier numéro du *Courrier médical*, qui est livré à chaque député et médecin au Canada, on constate ce qui se passe; on voit comment ces sociétés vendent leurs médicaments. Les annonces ne renferment aucun renseignement; il s'agit uniquement de promotion, de publicité qui encourage les médecins à prescrire et à vendre ces produits coûteux.

Cette Chambre devrait immédiatement prendre des mesures pour faire cesser cette publicité présentée à pleines pages dans certaines revues spécialisées comme *Le Courrier médical*. Il est ironique de voir que Maclean-Hunter, une maison d'édition très respectable et établie depuis longtemps au Canada, publie une feuille de chou de cette sorte, une publication qui ferait sourire d'incrédulité lord Thomson lui-même devant cette entreprise qui réussit mieux que lui à employer quelques rares textes pour agrémente un peu la propagande des annonces publicitaires.

Nous devrions adopter des lois afin d'empêcher les compagnies pharmaceutiques canadiennes de se prêter à ce genre de publicité. C'est absolument scandaleux. Dans le dernier numéro du *Courrier médical*, on trouve 16 pages complètes de sornettes de ce genre. Chaque médecin du Canada reçoit cette revue ou son équivalent anglophone *The Medical Post*. Elle ne renferme aucun renseignement concernant de nouveaux médicaments. Elle crée une situation dangereuse en faisant de chaque médecin un simple intermédiaire qui conseille à ses patients les médicaments annoncés qui peuvent parfois être dangereux. On a mentionné la recherche que ces entreprises pharmaceutiques mènent au Canada. Une bonne partie de cette recherche consiste simplement en essais qui doivent être faits avant qu'un médicament puisse être commercialisé dans notre pays. Ce genre de recherche aura toujours lieu, que nous adoptions ou non ce projet de loi monstrueux. Les entreprises sont tenues par la loi de mener la plupart de ces travaux de recherche.

L'idée est d'interdire absolument aux entreprises pharmaceutiques de publier dans les journaux ou les revues médicales toute publicité qui ne soit pas parfaitement claire et approuvée. Nom d'un chien, on est prêt à supprimer les réclames de boissons alcoolisées et de